

**Fête de la première feuille
samedi 24 mars
dès 12 heures
Promenade de la Treille**

**annulé en cas de pluie
(tél. 1600)**



Numéro 118 - printemps 2012 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: L-C Lévy et Marie-France Spielmann
tirage 6500 exemplaires -AHCVV=CCP 12-8533-8
Internet: www.ahcvv.ch adresse électronique: journal@ahcvv.ch
ont participé à ce numéro: Louis-Charles Lévy,
Roman Juon (rj), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js).

Présentation du projet de rénovation du musée d'art et d'histoire

La dernière assemblée générale de l'AHCVV a permis aux membres de l'AHCVV de recevoir les autorités municipales et les responsables du projet de rénovation et d'agrandissement du musée d'art et d'histoire. Après un siècle de fréquentation et d'enrichissement des collections, le bâtiment a besoin d'être rénové et agrandi. C'est le directeur du MAH Monsieur Jean-Yves Marin qui a fait la présentation du projet.

Le bâtiment, construit par l'architecte Marc Camoletti, doit être rénové dans le but :

- d'assurer des conditions optimales de conservation des œuvres, adaptées aux normes actuelles;
- de rapatrier et exposer deux collections majeures: les collections d'horlogerie, d'émaillerie, de bijouterie et de miniatures – anciennement à Malagnou – et la collection d'instruments de musique anciens;
- de remettre en valeur des collections dormant dans les réserves.

La réalisation d'un nouveau cœur du bâtiment témoin de la culture et de l'architecture du début du nouveau siècle, et qui établit un dialogue entre le XXIe et le début du XXe siècle.

Les salles seront grandes et lumineuses.



Aux étages, se trouveront des expositions de sculpture classique et d'arts appliqués. Le niveau le plus bas accueillera un forum, les expositions temporaires et l'événementiel. Un niveau plus haut, les collections d'archéologie, l'archéologie régionale trouvera sa place dans les catacombes. Le dernier étage: un volume surprenant, dévolu aux beaux-arts. Au-dessus des toits actuels: le relief Magnin qui dialoguera avec la ville, mais verra aussi la réalisation d'un belvédère terrasse et un restaurant panoramique.

Il est urgent d'agir nous a dit le conseiller administratif Sami Kanaan en s'exprimant sur le projet de rénovation. Il est d'une grande importance aux musées. Alors que Genève vit un moment charnière de son histoire, ils représentent des lieux de mémoire et de rencontre, propices à l'échange, à la construction d'une identité commune. Ils constituent également un

responsabilités et irresponsables !

Depuis des années les habitants et l'AHCVV luttent contre les nuisances, le bruit et les violences. Pétitions, assemblées publiques, rencontres et dialogues avec les autorités.

Rien ne change, bien au contraire, la situation devient de plus en plus explosive. Le récent drame de la Tour de Boël vient de le démontrer. Un drame qui aurait pu prendre une tournure beaucoup plus dramatique.

Pourtant la loi et les exigences réglementaires sont claires.

La loi sur la Restauration, le Débit de Boissons et l'Hébergement (LRDBH). Que chacun peut consulter (<http://www.hem-ge.ch/lrdbh.pdf>) dit clairement dans son article 2 : Le but de cette loi est « d'assurer qu'aucun établissement qui lui est soumis ne soit susceptible de troubler l'ordre public, en particulier la tranquillité, la santé et la moralité publiques.. ».

Le rapport des tests effectués par le Service du Bruit et des Rayons non-ionisants dans une des rues de la Vieille Ville est sans équivoque. Il démontre l'ampleur du problème et prouve le bien fondé de nos démarches, pétitions et plaintes. De nombreuses plaintes et dénonciations sont encore venues s'ajouter au dossier.

Sur la base de des multiples rapports et constats des services officiels sur de la violation de la loi, c'est en toute légitimité que l'AHCVV s'est adressée aux autorités de la Ville et du canton de Genève par voie de courriers et de pétitions déposés voici une année au Conseil municipal et au Grand Conseil. Nous en attendons toujours les réponses !

Alors aujourd'hui, face au laissez faire des autorités nous posons les questions suivantes :

Le Conseil municipal de la Ville de Genève et le Grand Conseil par ses non-réponses et son laxisme face aux règles et aux lois

Les membres de l'exécutif de la Ville de Genève et du Conseil d'Etat qui ne font strictement rien pour faire respecter les règles et les lois et refusent d'appliquer les directives et mesures proposées par leurs services en regard de la loi.

Les autorités judiciaires et notamment le procureur qui avait reçu les personnes qui avaient déposé une plainte pénale pour tapage nocturne dont la personne qui a fait feu. Durant cette séance le problème et les risques n'ont été que minimisés par le procureur aucune mesure n'a été contre les violations de la loi.

Ces autorités ne se sentent-elles pas responsables du drame survenu et des risques de voir de nouveaux drames si elles continuent de refuser à faire respecter la loi !

Comme s'il fallait encore donner une note plus négative à ce dossier, l'AHCVV viens de recevoir une missive du président du Conseil d'Etat, l'informant de sa décision de délivrer les autorisations de prolonger l'horaire d'exploitation des établissements jusqu'à 2 heures du matin alors que la règle est jusqu'à minuit, et ce pour une durée de 3 mois !

Nous savons que les services du bruit, de la police et du commerce ont délivré après de longues et multiples enquêtes des rapports défavorables, le Conseil d'Etat lui s'en moque et délivre les autorisations de prolongation jusqu'à 2 heures du matin!

Le calme ne peut revenir qu'avec une diminution des incivilités et lorsque nos autorités respecteront et feront appliquer les Lois. Pour le moment nous ne pouvons hélas pas compter sur les autorités.

Face au laxisme et au laissez faire des autorités, le risque est chaque jour plus grand de voir des citoyens prendre eux-mêmes en main le respect des lois et de la sécurité ce qui serait la pire des solutions.

Cette réalité nous permet de méditer sur les responsabilités et les irresponsables.

atout touristique, trop peu exploité jusqu'à présent. Les musées profitent à la cohésion d'une région comme à sa notoriété.

Le Musée d'art et d'histoire pourrait et devrait être l'un des fleurons de Genève. Aujourd'hui, il n'en a plus les moyens. L'état du bâtiment, construit en 1910, est indigne. Il y fait trop chaud en été, trop froid en hiver. L'exposition d'un nombre croissant d'œuvres est rendue impossible. Bientôt, le MAH ne sera plus en mesure de remplir sa mission.

Le bâtiment devient également de plus en plus exigu. Des splendeurs dorment dans ses caves, les dons s'accumulent en vain. Le manque d'espace les soustrait à la vue des visiteurs. La collection d'horlogerie, entre autres, reste invisible. Celle d'instruments de musique anciens subit le même sort.

Le projet architectural de Jean Nouvel possède plusieurs qualités et sans doute certains défauts – comme tout projet, d'ailleurs. Surtout, il existe et a été adapté au fil des ans afin de coller aux contextes muséal, législatif et économique. Élaborer un nouveau projet ferait perdre

en tout cas cinq ans au MAH. Ce temps, il n'en dispose pas. En outre, tout indique qu'un scénario alternatif comporterait d'autres qualités, mais aussi de nouveaux défauts. L'objectif est d'achever rapidement l'étude du projet Nouvel. Ce qui permettra de prendre – enfin! – une décision, sur un projet concret et complet, plutôt que sur des projections passées ou imaginaires.

Réponses aux questions posées

Quelle sera la nature de la nouvelle structure ?

Elle sera constituée de «plateaux» correspondant aux étages du bâtiment existant. L'accrochage des plateaux a été étudié par les ingénieurs, qui se sont inspirés du modèle utilisé à la cathédrale de Lausanne. Des tubes en acier de 16 cm sont insérés depuis le haut du bâtiment à l'intérieur des murs existants par huit.

Le musée sera-t-il surélevé?

Il n'y a pas de modification de gabarit du bâtiment existant – seule la nouvelle construction, qui vient s'insérer dans la cour actuelle, dépassera de 5 mètres la faite de la toiture actuelle.

Y aura-t-il un restaurant au dernier étage du musée?

Le dernier étage sera constitué d'un belvédère comprenant: - un restaurant et sa terrasse panoramique ouverts à tous, qui offriront une vue exceptionnelle sur la rade de Genève;- le relief Magnin, maquette de la Genève de 1850. Emblématique de l'identité de la ville, son emplacement permettra un dialogue permanent entre passé et présent.



l'ange gardien des jeux d'échec des bastions

Pendant ces dix dernières années, je promenais mon petit chien, tôt le matin au Parc des Bastions, et je voyais chaque jour, été comme hiver, lundi comme dimanche, un personnage qui aurait pu sortir d'une BD, un homme d'un certain âge, de grande taille, avec une belle chevelure grise et surtout presque toujours avec une pipe à la bouche et un long balai de sorcière à la main. Parfois il était assis sur un banc et paraissait méditer.

Peu à peu nous avons échangé des propos, des idées, des regrets quant à notre parc, et puis finalement constaté notre impuissance face aux déprédations incessantes.

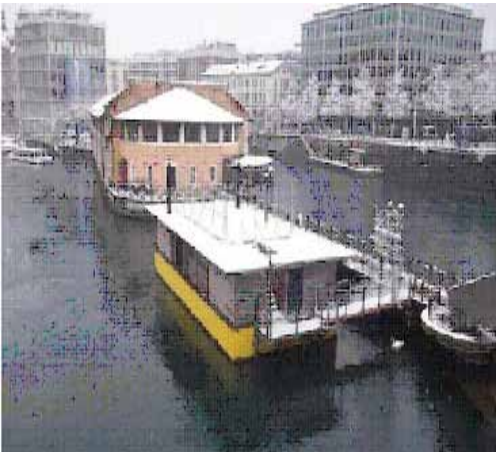
Il était un ange gardien du parc mais il n'en pouvait plus et allait jeter l'éponge...

Monsieur Armand naît à Genève en 1939.

Issu d'une fratrie de 5 enfants, il se retrouve orphelin à l'âge de 12 ans.

Ecole primaire finie, déjà très attiré par la nature et plus particulièrement les arbres, il rêve de faire un apprentissage de jardinier, ce qu'il entreprend à l'école d'horticulture de Châtelaine. Malheureusement après un an, encore très perturbé par la disparition de ses parents et faute de moyens financiers, il cesse son apprentissage. Il est alors placé comme manœuvre dans une grande entreprise du bâtiment.

Puis passionné par les avions, il décide de se présenter chez Swissair en 1961. Il y est engagé comme bagagiste et au prix d'un dur labeur, gravit les échelons et termine sa carrière comme cadre, du service piste (ramp supervisor). Il prend sa retraite anticipée en 1996 et peut enfin se laisser aller aux douces promenades. Il devient peu à peu un visiteur assidu du Parc des Bastions situé non loin de chez lui. Il y passe chaque jour, profite du soleil, des arbres, des oiseaux, observe



marie-françoise barde-ehnbom

Nous avons appris avec chagrin que notre cousine, voisine, amie ou simplement relation, avait choisi de nous quitter le 27 janvier 2012. Nous ne rencontrerons donc plus dans le quartier celle qui avait fait partie un temps de notre comité et nous rejoignait parfois au bal de l'Escalade pour servir les saucisses ou à la Fête de la première feuille. Nous le regrettons d'autant plus que nous pensons que le rôle d'une association de quartier pourrait aussi être de soutenir les personnes souffrantes et en difficultés en leur offrant un espace social chaleureux et affectueux les aidant à supporter leurs souffrances. A ses proches, à son mari, nous disons notre compassion.

A cette occasion, nous souhaitons également remercier le Pasteur Emmanuel Rolland de Saint-Pierre-Fusterie pour le sensible, courageux et réconfortant message qu'il a délivré à ceux qui ont participé à la cérémonie du 14 février dans la magnifique chapelle des Macchabées.

les joueurs d'échec. Il y est très heureux, mais souvent contrarié par les déchets de plus en plus nombreux autour des cases noires et blanches. Il y a bien sûr, Réalise, association pour la réinsertion, mandatée par la Ville pour effectuer le nettoyage du parc, mais les employés arrivent trop tardivement et Armand se sent souvent honteux, quand très tôt les touristes débarquent au Parc et découvrent les monceaux de déchets, de bouteilles cassées dégradant ce jardin extraordinaire. En 2002, il propose à la responsable de Réalise de nettoyer, ranger, préparer le secteur des jeux bénévolement, tout cela aux aurores.

Il s'investit d'une mission quotidienne qu'il accomplit avec bonheur et application.

Souvent le week-end il nettoie même le secteur du Mur des Réformateurs, laissé dans une saleté repoussante, avant l'arrivée des touristes asiatiques, il ne veut pas que de telles images de notre parc soient dévoilées à l'étranger.

En 2003, un responsable de la Ville de Genève lui remet les clés des coffres nouvellement installés contenant du matériel pour les jeux, il devient ainsi un bénévole « officiel » de la ville de Genève.

Tout le monde est content, Armand passe beaucoup de temps dans son parc, fait la joie des touristes qui le photographient sous toutes les coutures. Le temps passe, et puis la santé, surtout la pompe comme l'appelle Armand, se met à pécloter. Ses soucis sont accentués, aggravés par l'attitude irrespectueuse, incivile, agressive de groupuscules. Les insultes, les agressions verbales et physiques ont raison de sa disponibilité et il remet les clés à Réalise en décembre 2011.

Maintenant, il scrute les cieux avec son télescope, continue ses promenades, mais la page est tournée.

Si vous le voulez, vous pourrez tout de même l'apercevoir au parc entre 11h30 et 12h00, observant ou devisant avec les joueurs d'échec.

Vous allez nous manquer Monsieur Armand, et merci pour votre dévouement

Un bateau lavoir sur la rive gauche?

Dès le début mars jusqu'au 30 avril de cette année, une réplique des anciens bateaux-lavoirs ouvrira ses portes non pas pour laver votre linge, mais pour aller boire un verre ou manger au fil du Rhône. Le bateau solidement fixé par des amarres contre le quai des Lavandières, situé entre les halles de l'Ile et le pont de la Coulouvrenière aura pour mission de permettre à des jeunes gens en difficulté d'intégration de participer à un stage de formation dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

En mars et avril le bateau sera ouvert les week-ends et dès le mois de mai les heures d'ouverture seront celles des établissements publics, sauf les lundis jours de fermeture.

Librairie Descombes.

On aura beau jeu de dire que la librairie Descombes a été tuée par la présence toute proche de la FNAC, mais avez-vous pris conscience que son loyer avait été triplé passant de quelque milliers de francs à 15 000.- ? Jusqu'à quand devons-nous supporter l'appétit pour ne pas dire la boulimie, de ces gens d'argent qui ne pensent qu'à augmenter leurs profits aux dépens de toute une population.

Etpuisencoredesfringues,etdesfringues... cela ne nourrit pas, ni le corps, ni l'esprit.

économie d'énergie

La fenêtre de ma chambre à coucher donne sur un bâtiment de l'Etat qui abrite les bureaux de plusieurs conseillers et une conseillère d'Etat. Cela fait six ans que je constate qu'au moins une fois pas semaine la lumière reste allumée dans l'un ou l'autre de ces bureaux, parfois plusieurs en même temps, et non seulement une nuit mais pendant le week-end entier. J'ai tout essayé : parler par la fenêtre aux dames du bureau du rez ou à celles du premier, aller dans l'immeuble pour alerter les occupants, écrire des courriels aux conseillers d'Etat

concernés, demander au concierge de vérifier, enfin avertir le Service cantonal de l'Energie. Rien n'y fait. Il me semble qu'au rez, cela va un peu mieux, mais dans les étages, cela continue. Dois-je en conclure que nos conseillers et notre conseillère d'Etat sont tellement surchargés de travail qu'ils restent dans leur bureau jour et nuit et même le dimanche ? Le bon exemple en matière d'économie d'énergie commence par de petits gestes comme celui d'éteindre la lumière lorsqu'on quitte une pièce.

as

un pavillon de la danse à la place sturm

Le projet d'une Maison de la danse a vu le jour en 1997, et son implantation dans le projet du centre socioculturel à Lancy en 2002. Un référendum a donné lieu à une votation populaire dans la commune de Lancy, qui a enterré, en 2006, le projet de Maison de la danse et le centre socioculturel.

L'adc continue à revendiquer un outil spécifique pour la danse contemporaine. Ce besoin s'inscrit dans un court terme et un projet, plus léger, est présenté: aujourd'hui, c'est le Pavillon de la danse qui a repris le témoin de la Maison de la danse, le Pavillon est l'infrastructure identifiable et vivante qui doit permettre d'inscrire réellement l'art chorégraphique dans la cité.

Va-t-on bientôt danser sur la place Sturm? L'ADC et de nombreux habitants membre de l'AHCVV présent lors de l'assemblée générale ose enfin le rêver.

Le conseil minicipal est saisi d'un crédit destiné au concours et à l'étude d'un pavillon de la danse, situé rue Charles-Sturm 15.

Les échecs des projets précédent et notamment celui de Lancy ont laissés des traces. Lors de la présentation du projet à l'assemblée générale de l'AHCVV une attention toute particulière à été faite au site de la place Sturm. Les interventions ont été bien argumentées. D'abord, le choix de l'emplacement du Pavillon, la place Sturm.

Ensuite, autre point ce projet c'est la notion de provisoire ou modulable. Ce lieu connaît bien les installations provisoires puisque cinq pavillons provisoires ont occupés cette place durant plus de 50 ans ! Il convient de bien examiner cet aspect, mais mieux vaut un projet qui tout en respectant le caractère urbain de ce quartier, favorise un projet durable et qui permet à l'activité de la danse de se développer, pour faire vivre la dimension urbaine de ce lieu qui deviendra ainsi aussi un lieu de spectacle sur une place publique.

Le futur Pavillon de la danse doit permettre aux habitants de faire de ce lieu une vraie place au cœur de la ville, avec des activités qui vont enfin révéler les qualités cachées cette place.

Il est bien sûr possible de construire un Pavillon de la danse qui soit provisoire mais il encore plus important est de réaliser un bâtiment qui puisse aussi durer. Pour prolonger la durée de vie d'une construction temporaire. Il est important de bien le configurer dès le départ. Et surtout nous attendons que ce projet s'implante avec franchise, imprégné de la joie d'apporter quelque chose en plus à cette place. La place Sturm peut devenir celle où il y a le Pavillon de la danse en dialogue avec son environnement urbain et réponde ainsi aux attentes d'un projet culturel de qualités en faveur de la danse, de l'ADC , mais aussi de la population du quartier



La retraite de doris

Comment imaginer que Doris va prendre sa retraite ? en effet dès ce mois de mars Doris quitte la Maison de Quartier de Chausse-Coq officiellement sur le plan contractuel. Les discours, les cadeaux, les bises, les larmes tout cela pour dire à tout de suite Doris. Pour ceux qui ne le savent pas encore, elle habite avec son chéri Jean-Martin (?) à 70 mètres de la MQ. Arrivera-t-elle à ne plus arpenter Chausse-Coq et l'escalier en bois ? Cela nous étonnerait car notre Doris nous l'avons connue déjà avant qu'elle soit engagée comme bénévole super active. Ce message n'a pas pour objectif de raconter son parcours si

généreux. Mais il y a une chose à dire : à l'occasion de chaque séance de comité de Chausse-Coq ou d'associations il y avait toujours un verre à boire et à grignoter. Et à boire du vin du pays de Genève. On n'a pas assez organisé de séances de comité ! Un seul rappel : la grande fête des Anciens du Bourg-de-Four, expo, gala, débats, bal, banquet que ce fut merveilleux. Je suis certain que ces vieux qui doivent nous regarder de là-haut enverront aussi quelques pétales de roses. Merci Doris de tout ton quartier et à tout de suite.

rj

tapage nocturne à la tour de boël:
comment les autorités se défilent

Depuis sa création, le Petit Palace ouvre à 23h. La clientèle excitée et déjà éméchée attend à grand bruit l'ouverture. Ensuite, les fumeurs sortent sans arrêt, mangent et boivent devant les portes. A la fermeture, qui n'a lieu qu'à 5h, c'est encore une heure de bagarres, cris et jurons. Tout résonne dans ces hautes maisons, et au lever, il faut nettoyer ordures, bouteilles cassées, papiers gras, seringues et défections devant les portes. La police, qui est appelée jusqu'à trente fois par nuit, ne peut que les en chasser, sans effet de longue durée.

Il y a quelques années, une cinquantaine d'habitants de Boël, Bémont et Cité ont réuni des signatures, essayant de faire pression pour que fin 2009, à l'expiration du contrat de bail avec la Ville, un Bureau des passeports y soit installé.

Le Conseil municipal a reçu une délégation de cinq personnes, indiquant que c'est le Département de Justice et Police qui est compétent. Nous avons alors écrit au chef, qui a répondu que le tapage nocturne est du ressort du Procureur. Nouvelle demande d'être reçus, accordée puis problème évincé avec le plus grand cynisme, qu'il ne peut rien faire.

Quoi d'étonnant que l'un de nous, excédé à 4h30 du matin, ait tiré sur ces jeunes hurleurs arrogants et sans égards, qui nous pourrissent la vie ? Faut-il donc attendre que les résidents sortent leur flingue et tirent systématiquement, pour que la Ville réagisse enfin? Que ce Bureau ouvre enfin, et les boîtes de nuits s'installent en dehors, où personne ne dort juste tout près.

amc

musée d'art et d'histoire ;
pavillon pour la danse à la place sturm ;
bastion de saint-antoine et les réverbère de la mémoire

Tous ces projets présenté et débattus en une soirée !

Cela s'est passé le 22 février à l'occasion de l'assemblée générale de l'AHCVV. Jamais nous n'avions l'honneur d'un tel menu mais surtout l'honneur de la présence de tant d'autorités et responsables de l'administration de la municipalité de la Ville de Genève. Messieurs Sami Kanaan Conseiller administratif chargé du département des arts et des sports et Rémy Pagni Conseiller administratif chargé du département des constructions ont participé à la présentation des projets. Mme Isabelle Charollais co-directrice du département des constructions, Mme Karine Bachmann directrice du département des arts et des sports, Mme Martine Koelliker directrice adjointe, Mme Marie-Hélène Giraud cheffe du service des aménagements urbains et de la mobilité, Mme Michèle Freiburghaus-Lens, Mr. Jean-Yves Marin directeur du Musée d'art et d'histoire, M. Jucker architecte et enfin de Mme Anne Davier et Mr. Claude Ratzé responsables de l'association pour la danse contemporaine. Il manque certainement d'autres participantes et participants qu'elles et ils veuillent bien nous excuser.

Cette séance avait pour but de nous informer sur les 3 projets qui concernent le secteur dont font partie les projets cités. L'AHCVV devra se prononcer sur les deux premiers projets lorsqu'ils auront été soumis au Conseil municipal.

Mr. Marin a brillamment présenté le projet élaboré par les architectes Jean Nouvelle et Fabrice Jucker. Il faut savoir que le musée abrite une collection très importante d'objets qui sont stockés dans des conditions de conservation peu satisfaisantes. La construction de dalles dans la cour permettra d'exposer en permanence ces trésors en gagnant de la surface. L'éclairage naturel sera maintenu par des ouvertures latérales au droit des dalles et surtout par la réfection des vitraux de la façade nord est. Le restaurant panoramique prévu au niveau des toits donnera une vue inconnue sur la rade et le lac. La maquette dite du relief Magnin permettra de voir comment la Vieille-Ville a évolué depuis plus d'un

siècle. Ce qu'il faut savoir, c'est que le musée n'a jamais été entretenu et qu'il est dans un état de dégradation très avancé. Récemment un plafond est tombé ce qui a occasionné la fermeture de salles. Il faudra entreprendre les travaux de rénovation et d'entretien rapidement sans quoi le musée devra être fermé ! le coût des travaux de rénovation et d'agrandissement du musée a été devisé à 137 millions. Un mécène et des amis du musée sont prêts à participer à près de la moitié du coût global. Si le projet est refusé le coût des réparations et remises en état serait plus élevé que la moitié du budget annoncé ! Nous aurons l'occasion d'en débattre lors d'une prochaine assemblée lorsqu'il s'agira de se prononcer sur le projet.

Mme Anne Davier et M. Claude Ratzé ont exposé les problèmes qui se posent à L'ADC. Ils utilisent actuellement la salle des Fêtes de l'école des Eaux-Vives qu'ils devront bientôt quitter. Le projet de salle pour la danse prévu au Petit Lançy a été victime d'un référendum. Le Conseil administratif a décidé de réaliser un pavillon pour la danse à l'extrémité sud de la promenade Sturm. Un concours va être organisé prochainement pour définir un projet compatible avec le site. Il va de soit que les habitants du secteur devront être informés de l'évolution de ce projet,

Nous avons contesté le projet du bastion de Saint Antoine pour sa complexité et son coût. Si pour des raisons de sécurité il fallait abaisser le sol du bastion, il n'était pas nécessaire d'abaisser tout le bastion. Il fallait créer un chemin de ronde au bas du mur sur tout le périmètre d'environ 50 cm pour atteindre une hauteur d'environ 100 cm. Il aurait aussi été plus facile d'édifier une barrière au dessus du mur pour atteindre l'objectif de sécurité. Enfin ce qui intéressait l'assemblée était la présentation par Mme Michèle-Lens Freiburghaus sur le monument. Un concours a été organisé par la Ville. Le jury a été unanime sur le choix de l'artiste et sur ses propositions, soit la création de 8 lampadaires qui seront installés sur l'ensemble du bastion. Chaque lampadaire est d'aspect différent. A sa base est prévu des inscriptions rappelant le génocide.

tj

internet: www.ahcvv.ch e-mail: journal@ahcvv.ch
adresse: ahcvv 1204 genève

Tapage nocturne et incivilités, le contrôle des établissements publics - suite

Cet article fait suite à notre article du dernier journal de l'Association (www.ahcvv.ch - journal # 117, Automne 2011) traitant du tapage nocturne, fléau de notre quartier, qui a fait depuis les gros titres dans la presse locale.

Les pétitions (www.ahcvv.ch journal #116 Eté 2011) pour lesquelles nous avons été auditionnés au début du mois de novembre sont pour l'heure restées sans réponse officielle. Les nombreux courriers adressés aux autorités (Département des affaires régionales, de l'économie et de la Santé, Département de l'environnement urbain et de la sécurité....) ont reçu des réponses insatisfaisantes.

Le rapport des tests effectués par le Service du Bruit et des Rayons non-ionisants mi-octobre dans une des rues «chaudes» de la Vieille Ville est sans équivoque et constitue une preuve objective de l'entendue du problème. Il a été distribué à toutes les autorités compétentes. Les exigences légales sont claires : «...le niveau d'évaluation ne doit pas émerger du bruit de fond pour la période nocturne (à partir de 22 heures)...» pourtant en réalité l'énergie acoustique après 22 heures dépasse de 12 fois le seuil permmissible i.e. le bruit de fond. La nuisance diminue fortement à 2 heures du matin, heure de fermeture des bars/pubs, ce qui prouve que la nuisance sonore est directement liée aux horaires d'ouverture des établissements publics.

Ce rapport prouve le bien fondé de notre pétition exigeant le respect de la Loi sur la Restauration et les Débits de Boissons et l'Hébergement, c'est-à-dire la fermeture, comme la loi le prévoit, des bars et pubs à minuit. De nombreuses plaintes et dénonciations se sont ajoutées au dossier ainsi qu'un avis défavorable de la police et du SPBR. Malgré cela et contrairement à toute attente, M. Unger et le Service du Commerce ont décidé de renouveler l'autorisation de prolonger l'horaire d'exploitation des bars/pubs

Logements au-dessus de l'ex Boulangerie Péclard.

Tous les habitants du quartier ont certainement été surpris de voir de leurs propres yeux que durant les fêtes de fin d'année, toutes les fenêtres des appartements de l'immeuble avaient été ornées de petits arbres de Noël chargés de cadeaux et de lumières. Une preuve de plus que ces appartements, qui seraient des logements idéaux pour des jeunes, étudiants ou apprentis, ne sont pas occupés. En effet, comment vivre au

mis en cause dans le rapport jusque deux heures du matin pour une durée de 3 mois (autorisation renouvelable). Nous sommes dans l'attente de la décision de la Ville pour les horaires des terrasses des bars qui sont passées sous leur juridiction tout en espérant que les exigences légales de 22 heures seront respectées.

Le Comité de l'Association en charge de ce dossier continue à se battre avec les Autorités pour qu'elles respectent les lois, ainsi les habitants de la Vieille Ville retrouveront un cadre de vie civilisé, sécurise et où le droit au sommeil de chacun est respecté. Aussi nous voulons éviter à tout prix que la frustration des habitants ne mène à un incident similaire à celui de la Tour de Boël.

A nouveau et plus que jamais nous demandons aux victimes de tapage nocturne et incivilités occasionnées par les établissements publics et leur clientèle (dont ils sont responsables) de ne pas se résigner. Nous devons absolument éviter que le Service de Commerce renouvelle la prolongation d'horaire à l'échéance des trois mois et notre but est que cette pratique décriée cesse définitivement.

Pour cela les victimes devront appeler le 117 aussi souvent que nécessaire (appel urgent), parallèlement ils devront se plaindre auprès du Service du Commerce,

Monsieur Metin Turker 022 388 3939, Metin.turker@etat.ge.ch, Rue de Bandol 1, 1213 Genève

copie à notre Ilotier, Monsieur Yves Brugger, 022 327 0360, yves.brugger@police.ge.ch, Gendarmerie du Bourg-de-Four, 1204 Genève,

copie à Monsieur Unger, Conseiller D'Etat, DARES, Rue de l'Hôtel de Ville 14, 1204 Genève.

copie à l'AHCVV pour nous aider à surveiller la situation.

milieu de l'hiver, derrière des fenêtres encombrées et dont toute la lumière du jour est occultée. Nous déplorons cet état de fait, car lorsque nous avons posé des questions, on nous a répondu que ces petits appartements étaient loués. Pour rappel, le propriétaire de l'immeuble, M. Schröder, avait promis à notre association que ces appartements seraient loués à des jeunes. Mais ce n'est malheureusement pas pour la première fois que notre association est confrontée aux mensonges de ce monsieur.

as

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV 1204 Genève

BULLETIN D'ADHÉSION
JE DÉSIRE DEVENIR
MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation 2012: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.-
CCP 12-8533-8

NOM:

Prénom:

Adresse:

E-mail :@.....



Maude

Le 4 février
Rue Verdaine 13
1204 Genève

Neil, Alfred, Paul

Le 22 février
Rue Saint-Germain 15 bis
12094 Genève

7^{ème} édition du Festival international du film oriental de Genève (FIFOG)

À Genève, Versoix, Lausanne, Gex et Annemasse

Du 28 avril au 6 mai 2012



La 7^{ème} édition du Festival International du Film Oriental de Genève, organisée par l'association du FIFOG, en collaboration avec des partenaires œuvrant pour la promotion du cinéma, de la diversité et du dialogue interculturel, se tiendra du 28 avril au 6 mai 2012 aux Cinémas du Grütli à Genève..

Le FIFOG continue à exposer les cinématographies les plus originales et les plus innovantes d'Orient et d'Occident, et ce à travers ses diverses sections, entre autres : L'Orient dans tous ces états, Voix et visions des Amériques, Voix et visions de femmes. Outre cela, le festival présentera un focus sur les cinémas du Maghreb et un programme documentaire sur la problématique du nucléaire. Le jeune public trouvera son plaisir dans le festival des enfants, le FI-FON-FAN, et les écoliers leur bonheur dans le programme scolaire du festival ; le FIFOG à l'école ou l'école au FIFOG.

La nouveauté de cette 7^{ème} édition, c'est la mise en place de trois compétitions : longs-métrages (fiction) courts-métrages (fiction) et documentaires, et l'hommage à un cinéaste ayant marqué par son œuvre la cinématographie interrogeant les frontières entre l'Orient et l'Occident. Dans les événements parallèles, on retrouve une exposition artistique à la Maison des Arts du Grütli, un colloque à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) autour de la mémoire et du cinéma.

Tahar HOUCHI, Directeur artistique

référéndum contre les 50 rues piétonnes.

Le Conseil municipal vient de voter un crédit de 5 millions pour les études de réalisation de ces rues, suite à une initiative des Verts qui prévoyait 200 rues piétonnes. Le problème posé pour l'AHCVV est que nous allions aboutir sur le projet de l'installation de bornes dans la Vieille-Ville. Madame Michèle Künzler vient d'écrire au Conseil administratif de la Ville de Genève pour qu'il installe les bornes toutes les autorisations ayant aboutis.

Le référendum risque si les citoyennes et citoyens le votent de bloquer la réalisation de ces bornes. M. Rémy Pagani a pourtant bien expliqué à l'association de la Vieille-Ville que ces bornes pourront être planifiées de façon à ce que les habitants, commerçants et artisans pourront accéder dans le quartier sans problème. On est très loin de Zürich : cette ville est dirigée par une majorité gauche-verte avec une succession de maires du même bord politique.

L'entente avec les Associations de commerçants et habitants est parfaite. A titre d'exemple les problèmes dues à la circulation, parkings bornes sont résolus sans problème avec les associations et les autorités. Fallait-il lancer un référendum ?

rj

L'alhambar suite et ouverture du chantier en avril....

Tout porte à croire que le chantier de l'Alhambra va s'ouvrir au mois d'avril prochain et que nos requêtes sont en train d'aboutir. Le Conseil administratif, représenté par Rémy Pagani vient de faire modifier les plans de l'Alhambra de façon à ce qu'il puisse, lorsque les travaux seront terminés, ouvrir en permanence et être rentable avec une clientèle fidélisée. De 80 places il est repassé à 100 places ce qui est ainsi rentable.

les réverbères de la mémoire

En mai 2008, la Ville de Genève votait en faveur de l'édification d'un monument en mémoire du génocide des Arméniens.

En collaboration avec les différents Services de la Ville, trois lieux ont été proposés aux artistes en raison des travaux de réaménagements ou de transformations dont ils vont l'objet à moyen terme : Le Square Pradier ; Le Square Chantepoulet ; Le Bastion Saint-Antoine.

Pas très étonnant que face à un tel non-choix « proposé » par la Ville tous les artistes ont choisi le Bastion Saint Antoine, site classé sur le territoire de la Ville de Genève.



Le projet les réverbères de la Mémoires, de Melik Ohanian, a été choisi à l'unanimité du jury. Ce projet est un objet de mobilier urbain, que chaque individu, quelle que soit son histoire, a certainement croisé au cours de sa vie. Un candélabre au pied duquel les gens se sont donné rendez-vous, autour duquel ils ont déambulé, médité, palabré. .

Le fût devient le support de textes gravés. Une lame chromée, dans laquelle l'individu pourra y voir son reflet et celui de son entourage, illuminée par une source lumineuse orangée ancrée dans le sol comme une flamme de bougie, remplace l'ampoule. Enfin, la décoration en arabesques rappelle les ornements présents dans les enluminures.



Les 2 bars seront maintenus. Lors de spectacles il pourra accueillir les spectateurs sans interdire l'accès à la clientèle habituée à ce lieu. De cette façon l'Alhambra restera un café-restaurant ouvert toute l'année et tous les jours. C'est très important de maintenir un tel établissement alors que le quartier est en train de perdre la plupart d'entre eux.

Il faut que l'animation soit maintenue et de cette façon assurer un peu de sécurité. On ne demande pas de favoriser le tapage nocturne mais de laisser un peu de vie dans nos rues.

rj

FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE
SUR LE THÈME DES INSECTES
SAMEDI 24 MARS dès 12 heures
PROMENADE DE LA TREILLE
11h30 cortège avec Dek'Onex (PLACE DE LA MADELEINE, BASTIONS, TREILLE)
12h00 Discours de Madame le Sautier
dès 12h15 et tout l'après-midi :
Buvette, grillades, raclettes, soupe, sandwichs, pâtisseries, crêpes, animations, bricolages et maquillages

JEUX GÉANTS DE LA LUDOTHÈQUE
LA ROUE NÉPALAISE DE LABEL VIE
LES ARTS DU CIRQUE - ETIENNE ABAUZIT
ASSOCIATION DES FÊTES COSTUMÉES
MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

L'ÉLASTIQUE CITRIQUE
FRED ET SON VÉLO
VICTOR TRANSISTOR
MR & MRS BABY
LE CARROUSEL DES MARLOTTES



Annulé en cas de pluie (tél. 1600)
Organisation : ANQ Chausse-Coq avec la participation des écoles :
la Maison des Petits et Ferdinand-Hodler, des associations : la Madeleine,
la Ludothèque, Restaurants Scolaires, TAPECV, FAHCVV et MPT
Renseignements: 022 311 00 61



Ce sympathique couple sorti droit des années 50 joue du Blues, Jumping Blues, Rock'n'Roll, Soul, etc. Ils font des reprises allant d'Elvis Presley à Etta James, de Johnny Cash à Tina Turner et Aretha Franklin et bien d'autres encore, ainsi que des compositions originales de Mr Baby.

www.mx3.ch/artist/mrandsbaby



Victor Transistor c'est une batterie, une guitare et une voix dans un style blues et garage. C'est aussi des reprises Transistorisées (Acid, The Cramps, Bo Diddley) et des compositions Transistoriennes.

www.victortransistor.ch



C'est à la force de leurs bras que les Marlottes feront «Tournez Manège!» Vue imprenable!



L'association des Fêtes Costumées regroupe des amoureux du costume et de la danse. Les principales activités sont de la figuration en costume, la participation à des bals et des reconstitutions historiques en dansant des valses, polka, mazurka et quadrilles.



LABEL VIE
LA ROUE NÉPALAISE
Tournée à force humaine, cette roue népalaise en bois, vous permettra de voir la fête de plus haut.

label-vie.ch/fr



«Dek'Onex pas les gars ! Cette société créée en 1993 avec de petits moyens ne se débrouille pas si mal, de bleu de bleu !»

En effet, quelques fanatiques du carnaval d'Onex fondèrent cette société d'un genre nouveau dans le canton. Dek'Onex dut néanmoins s'organiser, se structurer pour poursuivre son chemin dans le paysage culturel genevois. Les comités successifs firent avancer le groupe en menant différents projets. Les costumes, les masques, mais avant tout la musique...

www.dekonex.ch

FRED ET SON VÉLO

Venez découvrir le vélo de Fred qui produit de l'électricité grâce à la force des mollets.



La compagnie l'Elastique citrique se développe, évolue, les artistes grandissent, s'épanouissent et « prennent de la bouteille » comme on dit. Leur style s'affirme, peu de matériel, de la simplicité, de la poésie de l'humour. Ils aiment mélanger les générations, les compétences, et surtout suivre leurs intuitions, leurs envies et leurs rêves...

www.laelastiquedecitrique.ch

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Quelques scientifiques du musée viendront proposer une animation autour des insectes



Tout l'après-midi les enfants peuvent découvrir différentes techniques du cirque et ses accessoires, dont le trampoline géant... et qui sait, peut-être cela leur donnera l'envie de s'inscrire au cours de cirque d'Etienne Abauzit.

genève se réconcilie avec jean-jacques rousseau

Cette fois, c’est presque certain ! Genève est en train de se réconcilier avec Rousseau. Cela a mis du temps... 300 ans... mais c’est presque chose faite! Des signes avant-coureurs nous ont mis la puce à l’oreille... Un programme fort généreux pour célébrer le 300^e anniversaire de sa naissance, le 28 juin 1712. Puis, la rénovation de l’île Rousseau, qui a été, ces dernières années, un dépotoir faisant honte à Genève, alors que cette ville dispose d’une équipe de paysagistes et jardiniers faisant la fierté de ses parcs. Le premier point fort événementiel, après l’enjolivement de l’île Rousseau, c’est la très récente inauguration de la «Maison de Rousseau & de la Littérature», ou, plus modestement, de l’arcade du 40, Grand-Rue. Cet événement, apparemment bien modeste, mérite quelques explications. En 2002, était créée la Fondation de l’Espace Rousseau. Dans la maison du 40, Grand -Rue où l’on suppose que Jean-Jacques y vit le jour, on installa un parcours audio-visuel retraçant les grandes étapes de son existence riche et tourmentée. Des milliers de touristes suisses



et étrangers, ainsi que de nombreuses classes scolaires de Genève, de Suisse romande et de France voisine vinrent y découvrir une des plus grandes figures européennes du XVIII^e siècle. Les autorités municipales de la Ville de Genève ne furent, quant à elles, guère intéressées par cette réalisation. Mais, dans la tête des membres du Conseil de fondation germa le projet de faire de ce lieu une vraie « maison Rousseau » pour ne pas laisser Voltaire seul aux Délices, de fils en aiguille, l’idée se concrétisa peu à peu des plans d’architectes. A la même époque, existait, depuis 2003, une Association pour une Maison de la littérature à Genève. Sans lieu fixe, les responsables, néanmoins, organisèrent divers événements littéraires invitant plus de 60 auteurs d’origines diverses. L’Etat de Genève, propriétaire de l’immeuble de la Grand-Rue, et la Ville de Genève réalisèrent enfin que le moment était sans doute venu de rendre à Rousseau et aux écrivains romands la justice culturelle qui leur est due. C’est ainsi qu’est née, de la collaboration de l’Espace Rousseau et de l’Association pour une Maison de la littérature, le projet qui vient d’être inauguré. Il s’agit d’abord d’une arcade jusqu’ici occupée par une librairie de livres anciens, qui ne souhaitait pas poursuivre son activité. D’importants

travaux d’aménagement de la maison seront ensuite entrepris, titre fois les fonds réunis. Ce 40, Grand-Rue est donc appelé à un beau développement. Qu’on en juge : au sous-sol : une salle de spectacles et de conférences; au rez: l’accueil, un café littéraire et une petite librairie; au 1^{er} étage: le parcours audio-visuel actuel ; au 2^e : un lieu d’exposition ; au 3^e : un lieu d’activités pour les écoles ; au 4^e: un espace administratif et de documentation ; au 5^e: des studios pour écrivains en résidence. Il s’agira de la première maison de la littérature en Suisse romande. L’ambition des artisans du projet est de créer un pôle de mise en valeur des écrivains et du livre, ainsi qu’un lieu de débats placé sous l’égide de Rousseau. A cet égard, on peut observer qu’il n’y a pas un seul problème auquel nous sommes aujourd’hui confrontés qui n’ait pas mobilisé la pensée de Jean-Jacques !

GS
Reprise par as d’une Lettre du Journal de Genève et Gazette de Lausanne

pitié pour les vieux arbres

Nous vieillissons tous, à l’AHCVV, comme ailleurs. Est-ce pour cela que nous sommes si attachés à nos vieux arbres ? Ou est-ce parce que les vieux arbres, tordus, torturés, de guingois ou simplement un peu penchés nous touchent, nous rappelant notre propre condition.

Récemment, j’ai été attristée de constater qu’un vieux magnolia aux Bastions près des jeux d’enfants avait été abattu. En l’observant de plus près j’ai en effet constaté qu’une grosse branche s’était détachée d’elle-même probablement victime d’un fort coup de vent. Mais le reste de l’arbre était-il dans le même mauvais état ?

Près de la petite maison des chaises longues, également, un arbuste tout de travers, qui faisait la joie des enfants qui aimaient à y grimper a été éliminé. Pourtant celui-là n’était aucunement dangereux vu sa modeste taille. J’en profite pour dire que je constate depuis plusieurs années et plus particulièrement au Parc Bertrand la disparition des arbres vieux ou vieillissants, comme des saules, qui pourtant souvent ne présentent aucun danger, mais apportent une touche de charme et de beauté à nos espaces verts si bien léchés. Ne pourrait-on faire une distinction entre les arbres d’une promenade, d’une avenue, ou d’une place comme à la Plaine de Plainpalais qui exigent d’être de la même taille, alignés et droits comme des i avec ceux d’un parc dont les formes plus biscornues et irrégulières ne sont pas du tout gênantes, au contraire.

Ces propos pourraient être un petit plaidoyer pour les robiniers qui peuplent le Bastion de Saint-Antoine et qui ne méritent certainement pas tous d’être achevés.

as

Rectificatif :

(suite de l’article paru en décembre 2011, sur les 12 et 14, rue Etienne-Dumont et disparu à l’impression, après la liste de prix exorbitants pratiqués dans des logements à louer à la semaine ou au mois)

Une manière de capter du logement aux dépens de ceux qui travaillent et souhaitent se loger près de leurs activités, une façon de faire monter les prix dans le quartier et d’y attirer une clientèle rare mais fortunée pour les boutiques de luxe, une façon encore de diminuer la diversité de la population et une encore de désertifier la vieille-ville. Toutes choses qui ne peuvent que fâcher ceux qui vivent encore dans le quartier ou tous ceux qui voudraient y habiter.

as

Sturm und danse

Va-t-on bientôt danser sur la place Sturm ? On ose enfin le rêver. Le Conseil municipal de la Ville de Genève doit prochainement se prononcer sur l’ouverture d’un crédit d’étude destiné au concours d’un Pavillon de la danse sur cette place.

En octobre dernier, nous avons organisé trois soirées d’information consacrées à ce projet (voir encadré ci-contre). Les interventions ont été nourissantes et il nous a semblé opportun de revenir dans ces pages plus en détail sur deux points essentiels.

D’abord, le choix de l’emplacement du Pavillon, la place Sturm. Un lieu taillé sur mesure mais perçu à tort comme une place interdite. David Ripoll, historien de l’art à la conservation du patrimoine en Ville de Genève, revient sur l’histoire particulière de cette place.

Ensuite, autre point d’accroche de ce projet, sa nature. De provisoire à modulable en passant par légère et évolutive, elle cherche encore son imagerie. Christophe Catsaros, rédacteur en chef de la revue romande d’architecture et d’ingénierie *Tracés*, relève la singularité et la pertinence de ce type d’infrastructure. Notre dossier.

« Le Pavillon doit être un révélateur »

Pour saisir la singularité du projet du Pavillon de la danse, nous l’avons passé sous la loupe experte de Christophe Catsaros. Il nous livre une vision qui laisse une belle place à l’ambition. Entretien.

Journal de l’adc: Quels intérêts, du point de vue d’une réflexion architecturale, percevez-vous dans ce projet de Pavillon sur la place Sturm ?
Christophe Catsaros: Il y en a plusieurs. D’abord, le contexte est urbain ; et à ce titre, il invite à réfléchir sur ce qui constitue le caractère urbain d’un quartier. Le projet doit permettre de développer, révéler cette dimension urbaine. C’est un lieu de spectacle sur une

place publique. On ne peut pas ignorer, dans ce cas précis, l’antécédent historique du spectacle dans l’espace public: le théâtre ambulant, les forains, le cirque. Le Pavillon de la danse doit pouvoir jouer avec ces références historiques. Il doit occuper l’espace, tout en laissant ouverte la possibilité de le libérer. Le pavillon peut ainsi agir comme un révélateur des qualités urbaines du site. Cela peut être présenté comme une véritable valorisation : le pavillon peut donner à la place son caractère événementiel, et sa valeur de lieu de regroupement — en fin de compte, il permettrait de faire de ce lieu une vraie place, une *Piazza*, c’est-à-dire un espace au cœur de la ville, où la société va se donner en spectacle. Il faut penser ce bâtiment comme une sorte de signe, de bâtiment-phare, à caractère semi-temporaire, capable de révéler les qualités cachées de la place.

Qu’entend-on par « construction semi-temporaire » ?
L’idée d’horizons temporels variables pour des projets d’équipements culturels naît d’un constat : les bâtiments survivent souvent à la raison ou à l’objectif pour lequel ils ont été réalisés. On se retrouve alors face à des ruines qu’il faut reconverter ou démolir. Construire un projet culturel avec une espérance de vie de trente à cinquante ans permet de faire coïncider un bâtiment et sa raison d’être. Cela consiste à appliquer aux équipements culturels une flexibilité qui existe depuis longtemps dans les constructions industrielles.

Quels types d’équipements culturels similaires ont été conçus ?
Les plus connus sont sans doute ceux de l’architecte français Patrick Bouchain, notamment le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape dans la banlieue lyonnaise, construit pour Maguy Marin. Patrick Bouchain est un des rares bâtisseurs à avoir compris l’intérêt des temporalités variables dans la construction. Il a pu ainsi concevoir des bâtiments faits pour durer dix, vingt, trente, cinquante ans. Outre la très grande qualité humaine de ses réalisations, puisqu’il s’agit d’une architecture qui répond à une demande spécifique, l’avantage de cette méthode est également économique.

